



# MELUN VAL DE SEINE :

## terre de vie, terre d'avenir

**Melun Val de Seine a choisi d'additionner ses forces pour bâtir un projet d'aménagement de l'agglomération résolument tourné vers l'avenir : CAP 2013.**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, le district de l'agglomération melunaise a évolué en communauté d'agglomération Melun Val de Seine, la première du département par son importance. Confortée par la diversité de ses 14 communes, celle-ci unit les énergies de plus de 105 000 habitants. Le poids démographique et économique de l'agglomération, ainsi que les compétences qu'elle exerce aujourd'hui, sont autant d'atouts qui lui permettront de mener à bien son projet de territoire, CAP 2013. **Un projet qui a l'ambition d'être un accélérateur de développement pour tout le sud Seine-et-Marne**, en accord avec les objectifs de la région Ile-de-France et de la ville nouvelle de Sénart.

### Un acte politique sort

Respectueux des équilibres naturels, sociaux et urbains, **CAP 2013 va permettre de construire l'agglomération de demain en s'appuyant sur des compétences fortes.** Le **développement économique** en constitue l'une des clés, avec la valorisation des pôles d'excellence – aéronautique, santé, services –, le renforcement des zones d'activités, la réhabilitation de friches industrielles sources d'emplois... A terme, **l'amélioration des**

**déplacements** dynamisera notre bassin d'emploi. Riche de ces ressources, Melun Val de Seine veut être aussi une agglomération solidaire. C'est pourquoi elle soutiendra activement les projets de **rénovation urbaine**, synonyme de cohésion sociale. Enfin, le soutien constant de Melun Val de Seine **à la culture et au sport** contribuera pleinement au développement et au rayonnement de son territoire... également apprécié pour son environnement préservé. CAP 2013 est bien le premier acte politique d'**une jeune agglomération ouverte sur le XXI<sup>e</sup> siècle.** Une entité à taille humaine qui a pour ambition de s'affirmer en Ile-de-France et de rayonner en Seine-et-Marne.

### Les chiffres clés

**105 410 habitants**

**14 communes :** Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Livry-sur-Seine, Le Mée-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, La Rochette, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil et Voisenon

**9 663 hectares**

**Un tiers d'espaces verts et boisés**

**40 km de berges de Seine**

**5 200 entreprises**

**47 000 emplois**

**45 000 logements**

**Communauté d'agglomération  
Melun Val de Seine**  
297, rue Rousseau Vaudran  
77190 Dammarie-lès-Lys  
Tél. : 01 64 79 25 25  
Télécopie : 01 64 79 25 20  
[www.agglo-melunvaldeSeine.fr](http://www.agglo-melunvaldeSeine.fr)



Boissettes  
Boissise-la-Bertrand  
Boissise-le-Roi  
Dammarie-lès-Lys  
Livry-sur-Seine  
Le Mée-sur-Seine  
Melun  
Montereau-sur-le-Jard  
La Rochette  
Rubelles  
Saint-Germain-Laxis  
Seine-Port  
Vaux-le-Pénil  
Voisenon



Avec

# CAP 2013,

construisons  
le futur  
de notre  
agglomération





# UN TERRITOIRE OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT



Entre sLeuve et forêt, Melun Val de Seine s'épanouit au centre d'un réseau de communications ouvert sur L'Hexagone.

L'agglomération melunaise occupe une position stratégique entre Paris (48 km et 25 minutes en train) et la province grâce à ses accès autoroutiers (A4, A5, A6), ferroviaires (RER, TGV), aériens (Orly à 35 km et Roissy Charles-de-Gaulle à 50 km) et fluvial (la Seine et ses 40 km de berges).

Ce territoire à taille humaine qui compte en son cœur Melun, chef-lieu du département de Seine-et-Marne, dispose d'un autre atout qu'il entend

préservier : la diversité de ses communes aussi bien urbaines, péri-urbaines que rurales avec leurs villages accrochés en bord de Seine.

Entre la Seine qui borde ou traverse 10 des 14 communes de l'agglomération et la forêt de Fontainebleau, les 6 700 hectares de Melun Val de Seine ont la chance d'abriter un patrimoine fluvial, végétal, historique et archéologique que l'agglomération entend mettre en valeur dans le cadre de son projet de territoire CAP 2013.



# DÉPLACEMENTS : *repensons l'espace*

**Les déplacements constituent un des éléments essentiels du développement économique. Le projet communautaire CAP 2013 propose d'adapter les moyens de déplacement aux ambitions de l'agglomération et de réduire la circulation automobile au profit d'autres moyens de transports, bus et vélos en particulier.**

**R**éduire de façon nette le trafic automobile et **améliorer durablement notre qualité de vie.** Voilà un objectif clair pour l'agglomération. Ainsi, le Dossier de Voirie d'Agglomération (DVA), en cours d'élaboration, prévoit le contournement complet de notre territoire et la requalification urbaine des voies et avenues qui seront délestées de leur circulation au profit des transports en commun et des circulations douces.

*A l'horizon 2015,  
les 17 km de la future voie réservée  
au passage des bus, entre Melun  
et Sénart, desserviront directement  
50 400 habitants et 34 200 emplois.*

Le projet de réaménagement des gares constituera l'autre ballon d'oxygène ; il améliorera le fonctionnement de cet ensemble ferroviaire regroupant les gares de Melun, Le Mée-sur-Seine (pour ces deux gares : amélioration de la qualité de service et insertion dans la ville par le stationnement, l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite, les cyclistes...), Dammarie-lès-Lys (déplacement en centre-ville en liaison avec le réaménagement du Clos-Saint-Louis) et Livry-sur-Seine (aménagement d'une gare routière, d'un parking, adaptation des accès...).



Ces différentes actions seront complétées par la mise en place d'un service adapté aux besoins individuels de plus en plus variés et le renforcement de l'accessibilité aux bus pour les personnes à mobilité réduite...



# NOS COMMUNES

## SOLIDAIRES ENTRE ELLES

A l'horizon 2006-2010

### Rénovation urbaine : des projets-phares

S'appuyant sur ses compétences – aménagement de l'espace, développement économique et politique de la ville –, Melun Val de Seine sera partie prenante des opérations de rénovation urbaine sur Dammarie-lès-Lys, Melun et Le Mée-sur-Seine. Des projets qui modifieront durablement les conditions d'habitat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### Clos Saint-Louis et Plaine de Montaigu : des aménagements majeurs pour notre agglomération

Les 127 hectares du Clos Saint-Louis représentent un formidable enjeu en termes d'aménagement sur l'agglomération et de revalorisation des berges de Seine, gage d'une nouvelle attractivité. C'est tout un quartier qu'il s'agit de créer, avec logements, commerces, équipements, bureaux, espaces verts, ... durant les 15 ans à venir.

La Plaine de Montaigu (100 ha), au nord de Melun, constitue le deuxième grand projet urbain sur l'agglomération qui intégrera la construction de nouveaux logements, d'équipements scolaires, sociaux et sportifs, l'implantation d'activités à caractère tertiaire et commercial et d'un terrain pour l'accueil de manifestations, de foires et de salons.

La solidarité est au cœur de l'action de l'agglomération. Pour preuve, son implication dans le Programme Local de l'Habitat, les opérations de rénovation urbaine ou bien encore le projet du futur hôpital.

Parce que le logement est un élément central de l'équilibre de toute l'agglomération, Melun Val de Seine s'est dotée d'un Programme Local de l'Habitat. Au-delà du seul logement social, ce programme vise la mise en œuvre d'une politique qui concerne aussi bien le logement privé, le locatif en accession, qu'une offre nouvelle de logements. Il a pour ambition de garantir l'équilibre entre tous ces éléments, à l'échelon de l'agglomération. Avec un objectif général : **garantir aux habitants, comme aux nouveaux arrivants, une offre de logements diversifiée et équilibrée.**

Ainsi, le projet d'aménagement de la Plaine de Montaigu, au nord de Melun, intégrera une nouvelle offre de logements. Il verra aussi l'implantation du **futur hôpital de référence du sud Seine-et-Marne**, entre les agglomérations de Melun et de Sénart.

Le 29 juin 2005, la communauté d'agglomération s'est en effet rendue propriétaire, sur ce site, de 20 hectares de terrains, pour permettre la construction de ce nouvel établissement qui répondra aux besoins de santé des habitants des deux agglomérations et au-delà.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

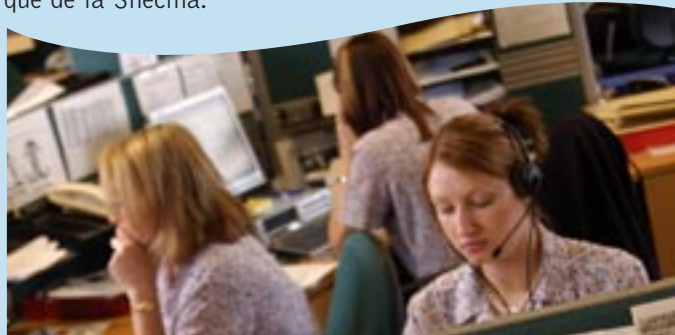
notre territoire est une chance

5 200 entreprises, 29 parcs d'activités, 350 hectares de terrain disponibles... notre agglomération dispose d'un environnement des plus favorables pour atteindre son objectif prioritaire : préserver et créer des emplois en impulsant une dynamique économique forte sur son territoire.

Melun Val de Seine a décidé d'intervenir sur plusieurs niveaux :

- **Le développement de trois pôles d'excellence** : un pôle industriel aéronautique sur le site de Melun-Villaroche, un pôle santé-bien-être autour du nouvel hôpital de référence du sud Seine-et-Marne et un pôle services qui consolidera les emplois publics existants.
- **L'accompagnement des entreprises déjà installées sur l'agglomération** : la requalification des zones d'activités de Melun/Vaux-le-Pénil et de Chamlys s'accompagnera de la création de près de 200 hectares de parcs d'activités à haute qualité environnementale, notamment à Boissise-le-Roi.

- **L'attractivité économique de notre territoire** en créant, notamment, une nouvelle identité urbaine sur les friches industrielles du Clos Saint-Louis et de Devoisselle, à Dammarie-lès-Lys et Melun.
- **L'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou en projet de création d'entreprise.** Elles pourront bénéficier de l'aide de Melun Val de Seine Initiatives (création d'entreprise), de la future Maison de l'emploi et du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) Melun Val de Seine.
- **En matière de tourisme**, secteur qui participe au développement économique, Melun Val de Seine portera les projets de musée de la gendarmerie et de l'aéronautique de la Snecma.



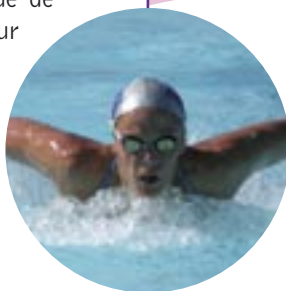
## LA CULTURE

de la musique, la passion du sport

La pratique artistique et sportive contribue à l'épanouissement des individus et à la cohésion sociale. Dans cet esprit, l'agglomération a choisi de soutenir le développement de la musique et le sport de niveau national. Ces actions s'inscrivent dans un projet harmonieux d'aménagement du territoire, en complémentarité à celles des communes.

Démocratiser l'accès à la musique, dans toute sa diversité et ses genres : tel est l'axe majeur de l'action culturelle de l'agglomération, en généralisant l'offre de formation musicale, en développant les lieux de pratique musicale, en soutenant la création, en créant une salle de diffusion musicale, à l'échelon de notre agglomération, d'environ 3 000 places. Ce projet s'appuie sur des actions déjà engagées : l'Orchestre des jeunes Melun Val de Seine, les Musicales, le festival Le Bruit de Melun, Violons croisés ou bien encore les Amplifiés, série de concerts qui contribuent à la diffusion des musiques actuelles.

L'agglomération vise également l'excellence en matière sportive. Sa politique en faveur de la pratique de haut niveau prolonge celle des communes axée sur le sport de masse et de proximité. Son accompagnement volontariste de plusieurs clubs de niveau national trouve sa juste récompense dans les performances d'une athlète comme Laure Manaudou, licenciée du Cercle des Nageurs Melun Val de Seine, et de l'équipe féminine de volley, vice-championne de France



### A l'horizon 2006-2010

#### A l'écoute des musiques actuelles

Aujourd'hui, Melun Val de Seine développe une action toute particulière en faveur des musiques actuelles.



Pierre Hardy/Loeillet ouvert.

Des études vont être lancées pour professionnaliser les studios de répétitions et créer un studio d'enregistrement.

#### Une patinoire d'envergure communautaire

Seul équipement de ce genre dans le département, la patinoire de Dammarie-lès-Lys sera déplacée sur le futur complexe d'animations et de loisirs Devoisselle.

2003-2004, ainsi que dans les résultats des clubs d'escrime, de tennis et de rugby.

La création d'équipements d'envergure communautaire s'insère aussi dans cette dynamique de promotion de la pratique sportive.

# MIQUE :

## A l'horizon 2006-2010

### Un pôle aéronautique sur Melun-Villaroche



Premier site industriel du département avec ses 4 000 agents, Snecma, groupe Safran, offre les meilleures perspectives d'avenir au développement d'un pôle industriel aéronautique, sur le site de Melun-Villaroche.

Ce pôle a l'ambition d'accueillir, dès septembre 2006, sur plus de 150 hectares, les entreprises dont l'activité dépend des secteurs aéronautique, spatial et défense.

### Un complexe d'animations et de loisirs sur le site Devoisselle

Le cœur de l'agglomération comptera bientôt un site à vocation de loisirs et d'animations, qui sera également source de nouveaux emplois et de nouvelles recettes fiscales. Ce complexe implanté à Dammarie-lès-Lys comprendra, en particulier, un multiplexe cinématographique de 12 salles, un bowling, un billard, un karting couvert, des restaurants, un dancing, un hôtel... ainsi que la future patinoire communautaire.

### Un nouveau parc d'activités au cœur d'un parc paysager

La création d'un millier d'emplois devrait découler de l'aménagement d'un nouveau parc d'activités paysager sur le secteur de la Pierre Frite, à Boissise-le-Roi. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale. Elle prévoit, ainsi, la présence de constructions de densité modérée – où se côtoieront activités tertiaires, artisanat et commerces – privilégiant la tranquillité et la qualité de vie des riverains.

### Une Maison de l'emploi à votre service

Les demandeurs d'emploi, les travailleurs précarisés, ainsi que les entreprises locales pourront bientôt se rencontrer au sein de la future Maison de l'emploi. Cette plate-forme dédiée à l'emploi aura plusieurs fonctions : insertion des demandeurs d'emploi, identification des besoins de main-d'œuvre, aide aux entreprises, promotion des métiers et des filières... Ouverture prévisionnelle : début 2007.

### De nouveaux locaux pour l'université

Dès la fin 2006, les étudiants de l'Institut de droit et d'économie de Melun – antenne de l'université Panthéon Assas Paris II – disposeront de nouveaux locaux. L'agglomération a décidé d'acquérir la partie des bâtiments qui hébergeait La Poste, place Praslin, au cœur de Melun. A l'issue des travaux, ils accueilleront des salles de travaux dirigés, un amphithéâtre, un restaurant universitaire et des locaux administratifs.

## VALORISONS notre cadre de vie

Qui nierait la qualité d'un environnement où s'épanouissent la Seine et ses 40 km de berges, ses milliers d'hectares boisés, sa quinzaine de parcs... ?

Voilà un patrimoine exceptionnel que nous devons préserver pour en profiter au quotidien.

L'environnement n'est pas un mot vide de sens dans notre agglomération. Melun Val de Seine a décidé de **développer des alternatives à la voiture en créant un réseau de pistes cyclables et de voies vertes sur son territoire**. Ces liaisons entre les communes et entre les quartiers favoriseront la découverte du patrimoine naturel de l'agglomération : Seine, forêts et espaces agricoles.

La constitution d'une ceinture verte à partir des espaces boisés est aussi d'actualité, tout comme **la valorisation des rives de la Seine et des berges de rivières**. Une première démarche permettrait d'aménager 10 hectares de rives sur les 40 concernés.

L'eau reste au premier plan de la valorisation de notre environnement comme en témoignent les schémas directeurs d'assainissement de l'agglomération. Dans ce cadre, la station d'épuration de Boissettes fait aujourd'hui l'objet d'une remise aux normes. En 2008, c'est une unité d'élimination des boues qui entrera en service.



## A l'horizon 2006-2010

### La station d'épuration de Boissettes soigne la Seine

La remise aux normes de la station d'épuration de Boissettes va notablement améliorer la qualité des rejets dans la Seine. Outre la construction d'un nouveau bassin pour le traitement de l'azote et du phosphore, la modification des ouvrages de pré-traitement évitera le versement direct, dans la Seine, des eaux chargées en pollution par temps de pluie.

### Une unité d'élimination des boues performante

Courant 2008, les boues produites par les stations d'épuration de l'agglomération seront traitées dans une nouvelle unité installée à proximité de la station d'épuration de Dammarie-lès-Lys. Elle bénéficiera d'un système de désodorisation et de traitement des fumées. Les résidus de boues pourront être utilisés en travaux publics.

